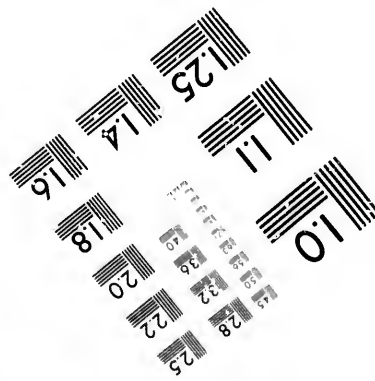
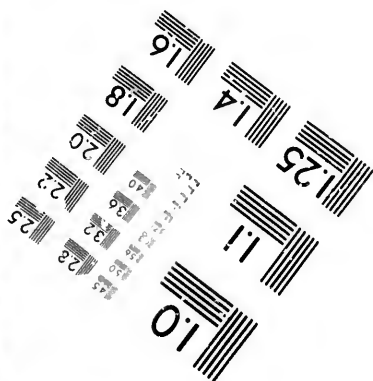
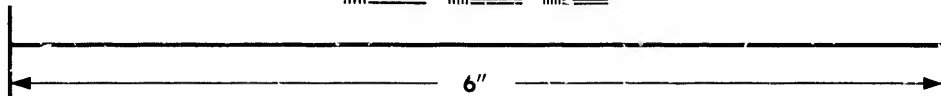
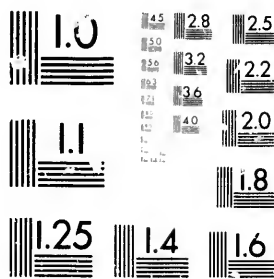


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 972-4503

28
25
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité irrégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

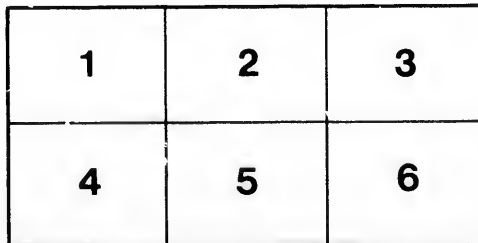
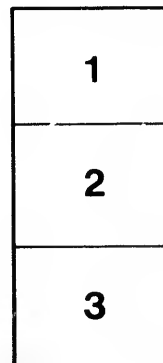
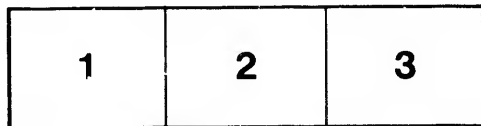
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

tails
du
odifier
une
mage

rrata
to

pelure,
n à

32X

dup. 1-3976

L'UNION

DES

PARTIS POLITIQUES

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

PAR

OSCAR DUNN

REDACTEUR DE "L'OPINION PUBLIQUE"



MONTREAL

G. E. DESBARATS, IMPRIMEUR-EDITEUR

1874

Can. Dumas Oscar
Pam.
D



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1

L'UNION

DES

PARTIS POLITIQUES

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

PAR

OSCAR DÜNN

REDACTEUR DE "L'OPINION PUBLIQUE"



MONTREAL

G. E. DESBARATS, IMPRIMEUR-EDITEUR

1874

DUNN, O.

I
jug
nir
mè
nou
ou
que
dou
tefc
bat
vu
hau
ceu
gra
dèg
dét
sen
E
tab
être
Le
dés
cett
M
cipe
cus
vait
le 2
com
jou

L'UNION DES PARTIS POLITIQUES

I

La bataille électorale est terminée, c'est l'heure de la juger, d'en apprécier les conséquences, de songer à l'avenir qu'elle prépare. Nous n'avons pas tous combattu au même titre, mais obéissant à des convictions patriotiques nous nous sommes tous engagés plus ou moins, d'un côté ou de l'autre, dans cette mêlée générale. Dans l'étude que nous entreprenons, nous devons donc également redouter et nos préventions et les préjugés du lecteur. Toutefois, si personne d'entre nous n'a pu assister au combat en spectateur froid et désintéressé, quelques-uns l'ont vu d'assez près pour en connaître les détails et d'assez haut pour en saisir l'ensemble. Nous croyons être de ceux-là. Nous espérons d'ailleurs que le nombre est grand de ceux qui, aimant avant tout leur pays, savent se dégager des préoccupations de la veille pour prendre les déterminations du lendemain. C'est à eux que s'adressent les réflexions suivantes.

Et, tout d'abord, l'issue de la lutte n'est point contestable; la victoire n'est pas restée indécise et ne saurait être réclamée des deux côtés comme il arrive quelquefois. Le parti ministériel est victorieux, les conservateurs sont désorganisés. On pourra exagérer ce succès ou atténuer cette défaite; on ne pourra nier ni l'un ni l'autre.

Mais il n'est pas aussi facile de dire quels sont les principes qui ont triomphé; car s'il est évident que les vaincus sont des conservateurs, il n'est pas certain que les vainqueurs soient tous des libéraux. N'est-il pas vrai que le *National*, le *Nouveau-Monde* et le *Journal de Québec* ont combattu côte à côte durant les dernières élections? Ces journaux ne soutiennent pas tous au même titre le parti

ministériel. Plus d'une fois le *National* a refusé le nom de conservateur au parti déchu, donnant ainsi à comprendre que ses propres amis le méritaient davantage. Le *Nouveau-Monde* s'est toujours prétendu conservateur, et il n'y a pas longtemps qu'il demandait l'entrée de M. Jetté dans le cabinet fédéral comme le représentant des idées conservatrices modérées. Enfin le *Journal de Québec* n'est pas une feuille libérale, et M. Cauchon tient sans doute autant que jamais à ses premières couleurs. Quels ont donc été les défenseurs déclarés du libéralisme durant la campagne électorale qui vient de finir ? Dans la presse, on n'en a vu qu'au *National*, où ils avaient en M. Dessaulles un vigoureux interprète; sur les hustings, ils étaient puissants que nombreux. MM. Dorion, Holton, Laflamme, Fournier, Geoffrion, Huntington, Thibaudeau étaient les principaux; mais encore faut-il ajouter que, loin de froisser ouvertement comme jadis le sentiment catholique, ils se sont au contraire efforcés de le flatter autant que possible, au moins d'une manière indirecte.

Etant donné ces faits, lesquels nous semblent incontables, on doit reconnaître que dans l'organisation ministérielle telle qu'elle s'est révélée au combat, l'élément libéral comptait seulement pour une fraction. Assurément cette fraction renfermait les chefs qui dirigeaient les opérations générales; mais ceux-ci ont-ils exercé une influence immédiate et déterminante sur la masse de la population ? Ne sont-ce pas au contraire leurs alliés, moins compromis qu'eux, plus modérés ou se disant conservateurs, dont l'appoint a fait pencher la balance du côté ministériel ? Les amis du *Nouveau-Monde*, du *Journal de Québec*, et les conservateurs "nationaux" ne forment-ils pas cette majorité des suffrages populaires obtenue par les candidats du gouvernement ? Pour se convaincre que tel est le cas, il suffit de se rappeler certaines démarches des chefs libéraux pour rassurer les catholiques à leur endroit et le soin particulier qu'ils ont pris de ménager sans cesse les modérés de toutes nuances. Tant de précautions prouvent l'importance du vote qu'elles étaient destinées à rallier.

Mais alors ce ne sont donc pas les principes libéraux qui triomphent; n'ayant pas été à la peine ils ne sont pas à la gloire. Il est très-évident que le peuple en masse est resté conservateur: nous prenons ce mot, non pas dans le sens de partisan de tel ou tel homme, mais dans l'acception large d'un attachement inné ou raisonné au pays, ses constitutions, ses lois, et à la doctrine catholique. Notre province est conservatrice ainsi, et tout ce qui sent l'Annexion ou l'irrégion lui inspire une invincible antipathie. La majorité est en ce moment groupée autour des chefs libéraux, mais on aurait grandement tort de supposer pour cela qu'elle approuve leur passé; elle les a acceptés bien plutôt parce qu'elle les croit revenus de leurs anciennes exagérations. En les suivant, elle compte moins leur obéir que témoigner de sa confiance en quelques hommes nouveaux qui lui conseillent cette allégeance. Au reste, les chefs libéraux ont toujours à ses yeux le mérite d'être les plus expérimentés dans le parti victorieux.

Il est donc impossible, à cause même des éléments modérés que l'on a laissé prédominer dans la lutte électorale, de dire que les *principes* libéraux aient reçu de cette lutte une sanction. Nous devons admettre cependant que les *hommes* qui triomphent aujourd'hui sont les chefs libéraux. C'est M. Dorion, c'est M. Fournier, c'est M. Letellier de St. Just, c'est M. Huntington dans le ministère; ce sont MM. Laflamme et Doutre dans le comité central des élections; c'est M. Dessaulles dans la presse. Le parti "conservateur" du *Nouveau-Monde* et le parti "national" de M. Jetté sont laissés à l'écart: injustice et faute manifeste. Injustice, car si, d'une part, M. Dorion et ses amis ont gagné le droit aux dépouilles par de nombreux combats soutenus avec courage, d'autre part, les services de leurs alliés méritent également une récompense; faute, car le pays ne tardera peut-être pas à s'alarmer en voyant reléguer dans l'oubli ceux-là mêmes qui, parmi les ministériels, représentent le plus fidèlement ses idées et ses aspirations.

Ce sont les chefs du parti libéral, non les principes du

libéralisme qui ont triomphé aux dernières élections : quiconque connaît un peu notre peuple et s'est trouvé en position de juger à quelles influences la majorité a obéi, l'admettra facilement et ne trouvera rien d'étonnant dans cette anomalie étrange au premier abord. Mais cette anomalie n'en existe pas moins, et elle doit finir bientôt d'une manière ou d'une autre. Les "nationaux" ne pourront la souffrir longtemps, le peuple en général ne tarderait pas à s'en alarmer; l'esprit de parti dans tous les cas l'exploiterait facilement à son profit. Le meilleur moyen de sortir de cette fausse position, celui que réclament les intérêts de notre province et qu'un patriotisme éclairé nous conseille, c'est une fusion des partis politiques.

Cette fusion est-elle possible?

Les ménagements des vieux libéraux pour l'opinion catholique ne sont pas seulement une preuve éclatante de la persévérance du peuple dans la foi de nos pères; ils sont de plus un témoignage en faveur du régime de la Confédération qui impose cette attitude à tous nos hommes politiques. En effet, les théories libérales, en autant qu'elles se rapportent aux questions religieuses, ne sont pas d'une application fréquente à Ottawa, car, placées sous le contrôle de la législature locale, nos institutions spéciales sont à l'abri d'une autorité bienveillante en laquelle nous avons confiance puisqu'elle tient de nous son mandat, et les députés fédéraux n'ont ainsi que de rares occasions de légiférer sur les matières religieuses ou touchant à la religion. De là impuissance relative du libéralisme. D'un autre côté, le fait que les catholiques ne sont qu'une petite minorité dans le parlement fédéral rend la population de notre province d'autant plus craintive dans les cas exceptionnels où ces sortes de questions peuvent être soulevées à Ottawa. Ayant conscience de sa faiblesse, elle redoute malgré elle que la majorité n'abuse de sa force, et elle veut avant tout que chacun de ses députés reste ferme au poste pour la défense de ses droits religieux et nationaux. Sur ce point nous sommes bien plus susceptibles qu'autrefois, et nous avons raison, car souvent c'est en paraissant résolu que l'on gagne de n'être pas attaqué, et dans tous les cas l'on est toujours plus fort contre l'attaque lorsqu'on est uni. Les libéraux se sont rendu compte de cette susceptibilité du peuple; ils ont compris que les électeurs pourraient peut-être rester indifférents à certaines dissidences dans notre législature de Québec où nous sommes majoritaires, mais qu'ils seraient sans miséricorde pour quiconque à Ottawa, où domine l'élément protestant, contracterait alliance dans les affaires reli-

gieuses avec nos adversaires naturels. Aussi avons-nous vu les députés libéraux voter dans le sens le plus incontestablement orthodoxe sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick, et, depuis 1867, sortir les uns après les autres de l'Institut-Canadien. Je crois que cette société ne compte plus un seul député catholique parmi ses membres.

Les libéraux ont donc changé complètement d'attitude depuis quelques années. On dira qu'ils sont sincères ou qu'ils sont hypocrites selon qu'on sera leur ami ou leur ennemi; quant à nous, nous les prenons tels qu'ils se montrent et nous constatons le fait de leur amendement ostensible.

Si tout le monde veut juger les hommes et les choses avec cet esprit de conciliation, la plupart des députés libéraux, au lieu d'être regardés comme des obstacles insurmontables à une fusion des partis politiques dans notre province, deviendraient acceptables aux catholiques, tolérables du moins aux plus difficiles. Durant la dernière lutte, le *Nouveau-Monde* a donné un exemple qui tranche la difficulté aux yeux d'un bon nombre, en se montrant bien disposé pour M. Geoffrion et en ne s'opposant pas à M. Laflamme. Il est possible d'ailleurs que plusieurs des chefs du parti libéral songent à se retirer de la vie publique pour prendre place sur les bancs de la magistrature; leur retraite faciliterait un compromis.

Quant au parti "national," son alliance est déjà accomplie avec les libéraux. Lorsque M. Jetté a commencé l'organisation de ce nouveau parti, il n'a pas caché son intention d'agir indépendamment de M. Dorion et son entourage ordinaire. Le *Pays* venait de disparaître, le *National* prit sa place, et le choix de M. Chs. Laberge pour rédacteur-en-chef devait, dans la pensée de ses fondateurs, être une garantie de modération et d'orthodoxie. Dans un des premiers numéros, celui-ci condamna ou regretta les "exagérations" auxquelles le parti libéral s'était laissé entraîner. Plus tard M. Dorion est reparu à la tête de la fraction bas-canadienne de l'opposition; mais nous devons croire qu'il a fait des conces-

sions à l'opinion modérée pour compenser celles qu'on lui faisait quant aux hommes. Il a pu faire abnégation de quelques idées comme les chefs nationaux ont fait abnégation de leur personnalité. Mais si les nationaux ont pu contracter cette alliance, s'ils ont accepté pour *leaders* des hommes dont ils regrettaient le passé, à plus forte raison pourraient-ils s'allier aux conservateurs dont le passé, ne refusent pas de le reconnaître, ne renferme rien qui, au point de vue de nos traditions nationales et religieuses, doive être désavoué. Les nationaux prétendent au titre de conservateurs, et bon nombre d'entre eux se sont séparés du parti qui porte ce nom plutôt par antipathie contre certains hommes que par suite de divergences sur les principes. Ces hommes étant disparus de la scène, les conservateurs restent leurs alliés naturels. Soyons francs : si les nationaux sont opposés d'une manière absolue à l'annexion, s'ils veulent la confédération pour aujourd'hui et l'indépendance pour plus tard, il n'y a pas un seul principe essentiel qui les sépare des conservateurs ; des rancunes, des inimitiés personnelles les éloignent d'eux en ce moment, mais de principes point. Au reste, il ne faut pas oublier que le parti national est allié à M. Cauchon ; après avoir accepté le plus violent et le plus compromis des conservateurs, ils peuvent bien, n'écoulant que leur patriotisme, se coaliser avec tous les autres.

Enfin, pour ce qui est des conservateurs eux-mêmes, ils ne peuvent avoir d'objections invincibles à une fusion. Ils doivent admettre que le régime fédératif, en créant un équilibre nouveau des intérêts de race et de religion, a modifié le champ d'action, la juridiction des anciens partis, et par là même le sens des noms qu'ils se donnent, et que, les circonstances ayant changé avec la constitution, les mots *conservateur* et *libéral*, dans le langage politique de la chambre des Communes, ne peuvent plus avoir la même signification que dans la législature du Canada-Uni avant 1867. On peut dire aussi qu'ils n'ont plus une acception complètement opposée, les conservateurs ayant accompli plus d'une réforme réclamée par

ies libéraux, et ceux-ci ayant de leur côté en certaines occasions voté dans le sens conservateur, comme nous l'avons constaté plus haut. Si, de part et d'autre, l'on recherchait sincèrement une entente, on s'apercevrait bientôt qu'il n'y a pas d'abîme infranchissable entre les deux camps. La distance est encore moindre entre les conservateurs et les nationaux, car ces derniers n'ont jusqu'à ce jour professé aucun principe de radicalisme, ni même de libéralisme, dans l'acception ancienne et défavorable du mot.

Au fait, il serait curieux de savoir précisément en quoi nous différons les uns des autres sur le terrain de la politique fédérale. Nous continuons à nous appeler respectivement des noms que nous portions il y a dix ans sous un régime qui n'est plus; mais en quoi, je ne dis pas méritons-nous ces noms-là, mais quelle occasion même avons-nous de les mériter? Voterons-nous pour le divorce? Personne ne l'a jamais fait dans le passé. Voterons-nous pour les écoles mixtes? Depuis longtemps personne n'y songe. Voilà pourtant les deux principales questions politico-religieuses qui peuvent surgir à Ottawa, et l'on peut affirmer sans crainte qu'elles nous trouveraient unanimes, c'est-à-dire tous conservateurs et catholiques. Pourquoi donc nous diviser par de vains mots qui ont perdu leur sens primitif?

Non, le passé est mort par le fait d'un changement de constitution, ne le perpétuons pas pour la vaine satisfaction d'abattre nos adversaires. Assez des vieilles disputes, comprenons le présent, songeons un peu à l'avenir. Le conservateur maintenant est celui qui tient avant tout à l'intégrité de la Confédération canadienne et, comme moyen nécessaire, au chemin de fer du Pacifique, et qui, fidèle à nos traditions nationales et religieuses, est décidé à ne jamais faillir à défendre les droits particuliers de notre province. Le radical est celui qui demande ouvertement l'annexion aux Etats-Unis ou la désire secrètement, et cherche à parvenir à son but en faisant manquer l'entreprise du Pacifique. Telle devrait être la démarcation des partis politiques dans le

sein de la législature fédérale. *Radical et conservateur-national* sont les deux seuls noms que justifie l'état de choses actuel. Sur ce terrain, peu favorable aux aspirations étroites, mais digne des bons patriotes, un compromis devrait être possible entre tous ceux qui ont foi en la vitalité du peuple canadien et qui se sentent assez de patriotisme au cœur pour faire quelques sacrifices d'amour-propre dans l'intérêt de la patrie commune. Que tous les hommes éclairés qui ont conscience des dangers actuels et que les derniers événements ne laissent pas indifférents, commencent à se regarder sans haine, et leur union sera bientôt un fait accompli.

Si cette union est possible, est-elle également désirable dans les circonstances actuelles ?

Pour répondre à cette question, il faut se dégager de tout esprit de parti et se rendre compte avec calme et patriotisme de la situation que les dernières élections ont faite à notre province. Nous admettons volontiers que deux préoccupations principales peuvent empêcher les ministériels du jour de considérer avec faveur l'idée d'une coalition avec leurs antagonistes d'hier. La première est celle de la distribution du patronage. Voilà un quart de siècle qu'ils poursuivent une lutte acharnée au prix de sacrifices réels et de dépenses considérables, sans avoir pu encore obtenir de compensation pour eux-mêmes ni reconnaître les services de leur serviteurs dévoués. Ils doivent être en ce moment assiégés par les solliciteurs et sont obligés de leur donner satisfaction autant que possible. C'est là une nécessité à laquelle personne ne peut loyalement leur reprocher de faire face. Mais cette nécessité n'est pas une objection réelle, car le parti conservateur ne saurait avoir de grandes exigences dans le partage des faveurs du pouvoir, pour la bonne raison, d'abord, qu'il en a joui quasi jusqu'à épuisement, et, ensuite, parce qu'il est vaincu, non vainqueur. La seconde préoccupation est une conséquence de la première. On dit que nous prêchons l'union parce que, défaits complètement, nous ne voyons d'autre moyen d'atténuer notre infortune. Eh bien! admettons que telle soit notre pensée secrète: est-ce une raison pour vous de repousser la conciliation? De ce que nos motifs sont intéressés, s'ensuit-il que vous ne devez ni considérer le bien qui résulterait d'une alliance, ni prendre, pour votre part, une détermination désintéressée? Le patriotisme conseillerait plutôt de ne point sonder les reins et les consciences, de penser exclusivement à donner à notre province toute la force et l'influence dont elle a besoin dans

les conseils de la Confédération pour faire respecter ses droits et ses justes réclamations. D'ailleurs vous dites que le parti conservateur est en pleine déroute, désorganisé, qu'il n'a pas de chefs. Alors pourquoi refusez-vous de lui donner la main? Les chefs vous inspiraient de l'antipathie: ils sont disparus, et les combattants qui restent n'ont pu que gagner votre estime par la lutte loyale qu'ils ont faite contre vous.

Non, ce ne sont point là des arguments admissibles. L'intérêt du peuple prime l'amour-propre et les susceptibilités personnelles. Il faut avant tout étudier la situation sans autre préoccupation que celle du bien public.

Où en sommes-nous ?

Le fait principal qui doit nous frapper tout d'abord est que les dernières élections donnent une forte majorité au ministère dans la province d'Ontario et dans les Provinces Maritimes. Cette majorité est telle que le *National* a dit qu'elle pouvait permettre au cabinet Mackenzie de gouverner sans l'adhésion de la province de Québec. Ce journal ajoutait que le régime de la Confédération assurerait toujours la prépondérance à la province d'Ontario. Sans nous arrêter à discuter cette dernière assertion, laquelle nous paraît inexacte dans sa généralité, nous prenons acte de l'aveu qu'elle contient du contrôle présentement exercé par nos voisins, et nous demandons à tous les citoyens éclairés si une tentative qui aurait pour objet de nous soustraire à ce contrôle sans cesse menaçant, ne mérite pas toutes leurs sympathies. Or, il n'y a qu'un moyen d'y arriver, c'est de nous unir afin d'être en position de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre selon que nous placerons le poids de nos votes.

Il me sera permis de rappeler ici quelques lignes écrites dans la *Minerve* le 16 juillet 1872. Elles sont une réponse aux journaux qui ont inculpé les motifs qui me font écrire aujourd'hui :

Sous le régime de la Confédération, les partis politiques dans notre province, ne doivent plus être ce qu'ils étaient sous le régime de l'Union des deux Canadas. Sous l'Union, placés en face d'une seule province dont la représentation n'était pas plus nombreuse que la nôtre, il pouvait nous être

permis de nous diviser sur des principes de politique spéculative et de porte. les couleurs *rouge* ou *bleue*. Nous combattons à forces égales ; nos divergences, par conséquent, ne pouvaient devenir un malheur national. Sous la Confédération, c'est tout autre chose. La constitution soumet à notre contrôle exécutif, il est vrai, les questions qui intéressent spécialement notre nationalité et notre religion ; mais nous avons encore de grands intérêts à sauvegarder dans la législature fédérale, et là nos forces ne sont pas égales à celles des autres nationalités et des autres religions ; là, notre premier devoir est donc l'union.

La position de la province de Québec dans la Confédération est excessivement avantageuse ; elle en est le centre, elle peut toujours en être, en quelque sorte, le pivot. Mais pour cela il nous faut avant tout être unis. Il y a deux cents membres dans la législature, dont cinquante à peu près sont catholiques et canadiens-français ; cette minorité ne commettrait-elle pas une imprudence malheureuse en se divisant ?

La manière dont a été résolue la trop fameuse question des Ecoles devrait nous servir d'enseignement. Nous avons vu sur cette question toutes les provinces s'unir contre nous, et réussir à nous paralyser complètement. Voyons à ce que pareille chose ne puisse jamais se renouveler, et, en constatant notre impuissance dans cette circonstance, comprenons bien que toute notre force, dans le parlement d'Ottawa, réside dans notre union et dans notre promptitude à nous créer des alliances chez nos voisins.

Notre position est telle que les autres provinces ont sans cesse besoin de nous ; or, si nous unissons nos votes, elles auront besoin de nous encore davantage, parce qu'alors nous serons toujours assurés de faire pencher la balance du côté que nous voudrons, en plaçant nos votes réunis dans l'un ou l'autre plateau.

Et par ce moyen nous rendrons des services considérables qui nous permettront d'exiger beaucoup en échange ; c'est là qu'est le secret de notre prospérité, c'est là qu'est notre plus sûre sauvegarde.

La grande question pour nous, c'est de faire respecter notre province. Voilà qu'elle doit être notre politique, c'est la seule politique nationale.

Comparé à ce grand intérêt provincial, qu'est-ce qu'un maigre intérêt de parti ? Ne sommes-nous pas canadiens-français avant d'être conservateurs ou libéraux ? Nos disputes ne doivent-elles pas disparaître en face de ce besoin d'union ?

A quoi bon discuter sur les couleurs à Ottawa ? Là, il ne faut discuter qu'une seule chose, savoir : quel est le moyen à prendre pour nous protéger, et quel est l'homme le plus capable de faire réussir ce moyen ? Peu importe que cet homme s'appelle Pierre ou Jacques, pourvu qu'il ait l'habileté et le prestige nécessaires.

Ayant demandé l'union lorsque le parti conservateur était au pouvoir, j'ai le droit personnellement de la prêcher encore depuis qu'il en est tombé.

C'est une expression consacrée que la province de Québec est le pivot de la Confédération; mais cela ne peut être vrai qu'en autant que nous serons forts, c'est-à-dire unis. Si nous formons une phalange compacte, les autres provinces graviteront autour de nous, recherchant notre alliance suivant leur intérêt, et nous pourrons de notre côté mettre à cette alliance les conditions qu'exigeront nos propres intérêts.

En ce moment, loin de pouvoir faire de bonnes conditions, nous sommes dans le cas d'en accepter. Les autres provinces, plus fortes que nous à cause de nos divisions, gouvernent et commandent. Cet état de choses présente un danger manifeste pour nous. En faut-il d'autres preuves que les difficultés que nous éprouvons à faire régler la question des écoles et celle de l'amnistie, et les modifications apportées dans le projet du Pacifique, modifications dont la ville de Montréal s'est alarmée à juste titre?

N'oublions pas d'ailleurs que la Confédération a été faite pour nous, et pour nous seuls; les autres provinces préféreraient une union législative. Même à la dernière heure, lorsque nos délégués sont allés à Londres pour soumettre à la législature impériale la constitution votée par nos chambres, un effort suprême a été tenté pour faire de l'union fédérale une union législative pure et simple. Il paraît que Sir John et M. Galt lui-même donnaient dans cette idée; l'énergie de M. Cartier, qui offrit sa démission et annonça son départ immédiat pour le Canada, a pu seule triompher de ce dernier obstacle. Croit-on que ces projets soient abandonnés? Le régime fédéral n'a pas sa raison d'être pour la population anglaise et protestante dont les intérêts sont substantiellement les mêmes du Cap Breton à Vancouver; une union législative lui paraît moins dispendieuse, moins compliquée, plus facile à régir: seuls, nous y trouvons des inconvénients graves. N'est-il pas à craindre que cette idée fasse du chemin à la faveur de notre faiblesse et de la force des

autres provinces ? Le *Herald* n'a-t-il pas publié dernièrement une correspondance réclamant cette réforme, sans doute pour habituer le public à la pensée d'un changement possible ?

L'entente seule nous permettra de résister. Sir George a résisté et vaincu parce que le Bas-Canada était à peu près unanime autour de lui. M. Mackenzie vaincra, lui, si notre province ne se coalise pour lui tenir tête. Sachons-le bien, la population qui nous entoure, sans être ouvertement hostile à la nationalité canadienne-française, n'en est pas moins naturellement, instinctivement disposée à travailler dans son propre intérêt, et cet intérêt est anglais et protestant. Par politique, on nous tolère ; dans le for intérieur on désire nous supprimer. Nos droits seront respectés pourvu que nous y forcions tout le monde. Ne soyons ni surpris ni aigris de ces dispositions de notre entourage, car nous-mêmes, si nous le pouvions, nous ferions tout à notre image sur ce continent ; songeons plutôt à trouver le moyen de nous protéger contre ce mauvais vouloir secret. Devant ce danger imminent de l'union législative, notre ligne de conduite est facile à tracer. Nous devons faire taire nos vieilles rancunes, en finir avec les anciens partis, et assurer le salut commun par une fusion, par la coalition de toutes nos forces.

Il y a plus. La question du Pacifique, au point de vue national, est la plus sérieuse que nous ayons jamais eu à régler. Comme le disait le *Globe*, "sans le Pacifique, l'idée d'une Confédération de l'Amérique britannique n'est qu'un rêve." Ce chemin de fer est le lien destiné à rattacher entre elles toutes les parties de notre vaste pays ; il est d'une nécessité absolue, par conséquent, et la condition nécessaire de notre existence nationale. Si nous ne le construisons de suite, la Colombie et le Manitoba n'ont plus d'intérêt à rester avec nous ; ils se séparent, et la Confédération s'effondre irrémédiablement, car de cette séparation à l'annexion aux Etats-Unis, la distance est courte, la pente est naturelle, fatale.

On sourit parfois à ce mot d'annexion, mais ce sont

précisément les annexionistes qui prennent la chose aussi légèrement. Ceux qui ont une autre ambition que d'aller se noyer dans la grande République, étudient la question avec gravité, avec inquiétude. Ils savent que la doctrine Munroe est le grand problème de notre continent, et que tôt ou tard il devra être résolu définitivement. Il y a des gens qui ne manquent jamais de répondre lorsqu'on leur parle d'annexion : "Ne craignez rien, les Etats-Unis ne veulent pas de nous." Fort bien ! les Américains ne convoitent pas notre pays *pour le moment*, parce qu'ils ont encore chez eux plus d'espace qu'ils n'en peuvent remplir, plus de territoire qu'ils n'en peuvent exploiter. Mais comprenez bien que nous ne prédisons pas l'annexion pour l'année prochaine ni l'année suivante : nous disons simplement que, sans le chemin de fer du Pacifique et l'adhésion de la Colombie, nous ne pourrions *jamais* être un peuple puissant et que *tôt ou tard* nous serons au pouvoir de nos voisins. Cela prendra une génération, ou deux ; c'est bien peu de temps sur la vie d'une nation.

Maintenant les Etats-Unis nous laissent en paix, mais ils ne perdent jamais une occasion de nous amoindrir. La question des frontières du Maine, celle des pêcheries, celle de l'île San Juan, celle de la navigation du Saint-Laurent en sont des exemples frappants. Nous avons tout souffert avec la sagesse du faible. D'ailleurs nos voisins n'ont-ils pas acheté l'Amérique Russe ? C'est pourtant là un rebut comparé au Canada, et il serait puéril de supposer qu'ils ne jettent pas les yeux sur nous après avoir payé en deniers sonnants ce pays inhospitalier.

Sachons-le, les Etats-Unis penseront à s'emparer du Canada le jour où leurs immenses territoires seront suffisamment peuplés pour inspirer aux aventuriers l'idée de pousser plus loin leurs entreprises. Ce jour peut bien être assez rapproché.

Jetons en effet un coup-d'œil sur la carte des Etats-Unis. Ce que les Américains appellent la *zone stérile* forme le tiers de toute la superficie des Etats-Unis. C'est un dé-

sert ou une bande de terre impropre à toute exploitation, qui part du 97^e degré du méridien, à l'ouest du Mississippi, et s'étend d'un bout à l'autre du pays depuis le 49^e parallèle au-delà de la frontière sud du Texas. Il faut donc prévoir le moment où les Américains se trouvant à l'étroit chez eux songeront à tenter fortune à la Colombie et dans les plaines fertiles du Manitoba et de la Saskatchewan. Ce jour-là nous aurons à lutter corps à corps avec eux.

Est-il besoin de dire que si à cette époque la Colombie ne fait plus partie de la Confédération, elle sera une proie facile ou plutôt volontaire? Et nous, c'est-à-dire les provinces d'Ontario et du Golfe, quelle force aurions-nous pour résister? quel intérêt aurions-nous à rester à l'écart? Un courant invincible nous entraînerait dans le gouffre dont nous serions entourés de tous côtés.

C'est cet avenir que nous devons prévoir; c'est aujourd'hui l'heure de nous préparer à l'éviter en nous fortifiant, en construisant le Pacifique, en nous attachant la Colombie par un lien indissoluble. Les adversaires du Pacifique, nous le répétons, sont les radicaux de notre monde politique; ceux qui veulent le construire immédiatement sont au contraire des conservateurs, décidés à édifier à côté des Etats-Unis une puissance nouvelle, un peuple à part, une nationalité distincte.

Or, par sa position géographique, notre province est en état de travailler efficacement à cette grande entreprise, en évitant les dangers du moment, en préparant l'avenir avec sagesse et prévoyance. Unissons-nous dans ce but. Nous y trouverons un profit immédiat par les avantages que nous procurera le chemin du Pacifique, et du même coup nous assurerons l'avenir de notre nationalité. Mais si nous nous divisons, le Pacifique ne sera point construit, la Colombie nous abandonne, la Confédération n'est plus "qu'un rêve," suivant le mot du *Globe*.

IV

On dira peut-être qu'en demandant l'union sur le terrain de nos intérêts bas-canadiens, nous prêchons une politique étroite, toute provinciale, opposée à l'intérêt général de la Confédération.

A cela nous répondons que dans la province de Québec nous comprenons aussi bien qu'ailleurs la nécessité d'élargir les horizons politiques, de traiter toutes les questions fédérales au point de vue fédéral, c'est à-dire avec un esprit large, dégagé des passions de clocher, tenant compte avant tout des effets d'ensemble et bien plus des besoins de l'Etat que de ceux d'une localité. La "raison d'Etat" n'est plus un vain mot pour nous depuis 1867 ; nous connaissons toute sa force, nous acceptons ses exigences légitimes. Est-ce à dire que nous devons lui faire le sacrifice de nos droits traditionnels ? Non, le principe fédéral n'exige de notre part ni abdication ni capitulation ; il consacre, au contraire, notre autonomie religieuse et nationale, et c'est l'invoquer, c'est y rester fidèle que de nous unir pour nous protéger, que de prendre le moyen de conserver ce qu'il nous garantit, la liberté la plus complète ; c'est même pour sauvegarder et perpétuer ce principe, aujourd'hui compromis par l'idée d'une union législative et les tendances annexionistes, que nous disons avec inquiétude : Unissons-nous pour la lutte.

On aurait donc absolument tort de voir une idée étroite dans ce projet d'union ; car autant nous voulons faire respecter les garanties que le principe fédéral nous fournit, autant nous respectons les obligations qu'il nous impose envers les autres provinces. Nous voulons l'intégrité constitutionnelle de la Confédération au même titre que son intégrité territoriale ; ennemis de l'union législative et de l'annexion, nous voulons le maintien de l'ordre de choses actuel, avec ses obligations, mais aussi avec

son équilibre, et c'est dans la crainte que l'attitude des autres provinces déränge cet équilibre et compromette le sort de la Confédération, que nous jetons le cri d'alarme et conjurons les bas-canadiens de s'unir pour faire face au danger. Nous ne prêchons pas l'union pour l'attaque, pour l'agression, mais pour la défense, la protection de nos droits et la sauvegarde des institutions fédérales. Nous sommes conciliateurs, tolérants, nous respectons notre entourage; nous demandons qu'on nous rende le réciproque, voilà tout. Et comme l'expérience de tous les pays nous enseigne que l'on n'est respecté qu'en autant que l'on est fort, nous nous souvenons que l'union fait la force.

D'ailleurs, si l'on nous reprochait d'inaugurer ainsi une politique provinciale, ne pourrions-nous pas renvoyer ce blâme à qui le mérite bien davantage? Ne voyons-nous pas les provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et surtout de la Nouvelle-Ecosse former chacune une phalange compacte? et cela, pourquoi? pour la protection de leurs intérêts matériels, pour contrôler la distribution des deniers publics ou pour obtenir des *better terms*. Et nous, il ne nous serait point permis de serrer nos rangs pour défendre la constitution en même temps que nos immunités civiles et religieuses! On se rallie sur une question d'argent, et nous ne pouvons faire de même sur une question de principe!

Assez d'une pareille plaisanterie. Nous avons le droit de nous unir, hâtons-nous de comprendre que c'est également notre devoir. Il serait étrange que, ayant seuls des droits particuliers de religion et de nationalité à sauvegarder, et ne formant qu'une minorité, nous fussions aussi les seuls à nous diviser.

Ah! pourquoi ne profitons-nous pas davantage des leçons de notre propre histoire! il fut un temps où la nationalité canadienne-française avait des ennemis acharnés et actifs que son anéantissement seul aurait pu satisfaire. Ils cherchaient par tous les moyens à nous détruire; peuple conquis, nous étions en butte à toutes sortes de persécutions; nos vœux et nos droits étaient

méconnus ; nos hommes d'état n'étaient point respectés, ni leur voix écoutée ; les anglais du pays avaient toutes les arrogances, l'Angleterre elle-même nous envoyait des gouverneurs qui semblaient prendre à tâche de froisser nos justes susceptibilités nationales ; le mépris était systématique, la haine organisée ; nulle protection, nulle justice, partout le fanatisme décidé à faire table rase des institutions françaises au Canada. Comment avons-nous pu tracer notre chemin à travers tant d'épreuves ? Ah ! c'est que des hommes se sont trouvés parmi nous qui, aimant leur pays par dessus tout, faisant à la patrie le sacrifice de leurs intérêts personnels, se sont unis devant le danger commun, et, puissants par cette union, à force d'énergie ou de patient courage, ont réussi à démontrer à nos fiers dominateurs que notre nationalité tient au sol canadien par des racines assez vigoureuses pour résister aux tempêtes les plus violentes. Garneau, résumant l'histoire de 1755 à 1791, s'écrie dans un de ces élans de patriotisme qui font le grand charme de son œuvre :

“ Tous les malheurs qui peuvent frapper un peuple se sont réunis pour accabler les Canadiens. La guerre, la famine, les dévastations sans exemple, la conquête, le despotisme civil et militaire, la privation des droits politiques, l'abolition des institutions et des lois anciennes, tout cela est arrivé simultanément ou successivement dans notre patrie dans l'espace d'un demi-siècle. L'on devrait croire que le peuple canadien si jeune, si faible, comptant à peine soixante-six mille âmes en '64, et par conséquent si fragile encore, se serait brisé, aurait disparu au milieu de ces longues et terribles tempêtes soulevées par les plus puissantes nations de l'Europe et de l'Amérique, et que, comme le vaisseau qui s'engloutit dans les flots de l'océan, il n'aurait laissé aucune trace après lui. Il n'en fut rien pourtant. Abandonné, oublié complètement par son ancienne mère-patrie, pour laquelle son nom est peut-être un remords ; connu à peine du reste des autres nations dont il n'a pu exciter ni l'influence ni les sympathies, il a lutté seul contre toutes les tentatives

" faites contre son existence, et il s'est maintenu à la
 " surprise de ses oppresseurs découragés et vaincus. Ad-
 " mirable de persévérance, de courage et de résignation,
 " il n'a jamais désespéré un moment. Confiant dans la
 " religion de ses pères, révéran les lois qu'ils lui ont
 " laissées en héritage, et chérissant la langue dont l'har-
 " monie a frappé son oreille en naissant, et qui a servi de
 " véhicule aux pensées de la plupart des grands génies
 " modernes, pas un seul Canadien de père et de mère n'a
 " jusqu'à ce jour, dans le Bas-Canada, trahi aucun de ces
 " trois grands symboles de sa nationalité, la langue, les
 " lois et la religion. Toujours soumis aux règles du de-
 " voir, aucun peuple, avec les mêmes moyens, n'a fait
 " plus de sacrifices et n'a montré plus de courage et
 " d'héroïsme pour la défense de son pays pendant la
 " guerre, n'a montré plus de respect aux lois et plus
 " d'attachement à ses institutions pendant la paix."

L'Acte de Québec (1774), adopté par le parlement
 anglais dans le but d'empêcher le Canada de faire cause
 commune avec les Etats-Unis dans leur révolte, assu-
 rait aux Canadiens-Français la jouissance de leurs an-
 ciennes lois civiles et le libre exercice de leur religion ;
 mais, en réalité, nous étions à la merci d'une oligarchie
 d'autant plus despotique qu'elle se voyait soutenue par
 les gouverneurs et même par les autorités de Londres.
 Ce ne fut qu'à la suite d'instances réitérées, de pétitions
 sans cesse renouvelées et de plusieurs députations en
 Angleterre, que la constitution de 1791 nous fut octroyée
 et le Bas-Canada érigé en province séparée. Mais même
 sous ce nouveau régime, dont l'illustre Pitt avait caracté-
 risé l'esprit en disant qu'il " mettrait un terme à la ri-
 valité entre les anciens habitants français et les émigrés
 de la Grande-Bretagne ;" même alors nous fûmes en
 butte à la malveillance et à l'oppression. L'Assemblée
 deux fois dissoute arbitrairement par le gouverneur
 Craig, plusieurs de nos chefs politiques jetés en
 prison, attestent la tyrannie des conquérants au com-
 mencement de ce siècle. Et quelle fut l'attitude du
 peuple dans ces graves circonstances ? Il se pressa autour

des hommes qui luttèrent pour lui, Bédard, Papineau, Panet, et deux fois il renvoya à Craig les mêmes députés.

Est-il besoin de rappeler les actes des autres gouverneurs qui marchèrent sur les traces de Craig ? Il suffit de citer les noms de Papineau, Lafontaine, Viger, Morin pour faire revivre dans notre pensée ces belles années où nos représentants, il est vrai, ont eu une œuvre pénible à remplir, mais qui nous offrent le noble et grand spectacle d'un peuple uni pour la défense de ses droits méconnus. Reportons-nous plutôt à l'époque de la réunion du Haut et du Bas-Canada sous un même gouvernement, époque qui a plus d'une analogie avec les temps actuels.

Ce système nouveau nous fut imposé d'une manière arbitraire, d'après les conseils de Lord Durham qui crut y voir le moyen de nous anéantir à jamais. Cependant l'Union, faite pour nous perdre, nous sauva : expression devenue banale d'une vérité historique pleine d'enseignements dans les circonstances présentes. Le 10 septembre 1845, M. Lafontaine écrivit à M. Caron (notre lieutenant-gouverneur actuel) : " Je ne servirai jamais d'instruments pour diviser mes compatriotes. S'il est des personnes qui, pour un avantage personnel et momentané, ne craignent pas de détruire le seul bien qui fait notre force, l'union entre nous, je ne veux pas être et ne serai jamais de ce nombre."—Ces nobles paroles dominent toute l'époque féconde de 1841 à 1847, et renferment le secret de notre salut durant une lutte décisive. " L'union entre nous " a trompé les calculs de nos ennemis.

M. Lafontaine, à l'instar de presque tous les bas-canadiens, regardait l'Acte d'Union comme une injustice criante pour notre province, et il apercevait mieux que personne les menaces, les dangers de l'avenir qui s'ouvrait alors devant nous; cependant il fut le premier à dire qu'il fallait accepter franchement la situation et s'efforcer d'en tirer le meilleur parti possible. Avec la clairvoyance politique qui le distinguait, il jugea qu'en usant de tact, de prudence et d'énergie, nous pouvions trouver

notre salut dans une constitution formulée pour notre perte; les événements lui ont donné raison. Sa gloire est d'avoir saisi tout le sens de cette constitution, de s'y être attaché, cramponné, pour ainsi dire, pour assurer au peuple la pleine et entière influence qui lui appartient sous un régime démocratique, d'avoir, en un mot, implanté chez nous la responsabilité ministérielle, et donné par là même à l'élément canadien-français la facilité de déployer toutes ses forces sur le champ de bataille parlementaire. Le règne de la liberté étant établi, que fallait-il pour nous assurer la puissance due à notre nombre? L'action conjointe, l'entente. C'est ce que M. Lafontaine comprit encore parfaitement. Il prêcha l'union de tous ses compatriotes sur le terrain constitutionnel, bien persuadé que la constitution renfermait en germe toutes les garanties nécessaires et que l'action commune nous permettrait de nous en prévaloir, de les consolider, de les étendre. Il a été conservateur principalement à ce titre: conservateur des institutions régnautes et, par leur moyen, des immunités canadiennes-françaises. Plus d'un politique, même parmi les hommes sérieux et influents, s'efforçait alors de fausser le sens de ces institutions en restreignant autant que possible l'influence populaire et fortifiant celle du gouverneur ou plutôt, en réalité, de la bureaucratie: ils s'intitulaient aussi conservateurs, mais leur conduite ne tendait qu'au renversement des lois et à l'humiliation des plus anciens possesseurs du sol canadien. Ceux qui, de nos jours, veulent substituer au régime fédéral une union législative, travaillent également contre le Canada français. A nous de le comprendre, à nous de déjouer leurs projets par la même tactique intelligente dont nos aînés ont fourni l'exemple, et dont la génération présente a récolté les heureux fruits.

M. Lafontaine n'a pu s'empêcher de voir que dans une législature où les représentants du Haut-Canada étaient sur un pied d'égalité avec les nôtres, le soin de notre propre sécurité nous imposait des obligations nouvelles; car à l'hostilité des Gouverneurs que nous subissions avant 1841, pouvait se joindre maintenant celle des dépu-

tés haut-canadiens. Dans ces circonstances, "l'union entre nous était notre seul bien." M. Lafontaine ne cessait de le répéter, il finit par en convaincre tous ses compatriotes, et grâce à lui le Bas-Canada est sorti sain et sauf de tous les dangers.

Aujourd'hui encore les dangers naissent sous nos pas. Notre position a été modifiée de nouveau en 1867. Le caractère fédératif de nos institutions est notre garantie, mais en face de la puissance grandissante d'Ontario, de la coalition du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince Edouard, de l'union législative prêchée dans toutes ces provinces, de l'annexion qui nous menace de loin, du projet du Pacifique modifié et, par suite, de la Colombie mécontente, du Manitoba persécuté et prêt encore à courir aux armes, qui osera dire que nous n'avons pas, comme les contemporains de M. Lafontaine, des raisons impérieuses de nous unir en une seule et unique phalange ? Qui peut répondre de dix années de l'avenir si nous persistons à nous diviser ?

A tous ces sujets de crainte vient s'en joindre un autre dont on ne se préoccupe peut-être pas assez ; je veux dire le projet d'une "fédération impériale" ou de la "consolidation de l'empire." Confédérer le Canada avec la Grande-Bretagne, l'Inde et l'Australie est une idée sublime ou ridicule ; elle ne satisfait guère dans tous les cas notre patriotisme qui espère l'indépendance nationale dans un avenir plus ou moins éloigné. "Consolider l'empire anglais" est à peu près le même projet, à certaines nuances près. Le principal organe conservateur en Angleterre, le *Standard*, vient de publier sur cette question un article qui a produit quelque émotion dans nos cercles politiques.

"Il n'est pas nécessaire, dit-il, d'employer beaucoup de mots pour pousser nos hommes d'état conservateurs à remplir le devoir national qui doit nous être si cher de conserver ce magnifique héritage acquis par la valeur de nos ancêtres. Il n'est pas de gloire à leur portée qui soit égale à celle de ceux qui auront résolu avec succès le problème de la consolidation de tous ces éléments de la force nationale en un système harmonieux de gouvernement. Il est suffisamment évident que M. Disraeli

lui-même est convaincu de ce devoir. Toutes les paroles qu'il a prononcées sur ce sujet en font foi. Tout en reconnaissant la nécessité d'accorder aux colons le droit de se gouverner eux-mêmes, il s'est prononcé sur les imperfections du plan qui leur est imposé, grâce à l'ignorance et à l'impéritie des administrations libérales précédentes. Il était juste, naturellement, de concéder à des colonies qui étaient dignes de ce privilège, le droit de régler leurs affaires locales. Nul n'objecte à ce qui a été fait dans ce sens; nul ne désire retirer le bienfait. Mais quand on l'accorda on eût dû le faire, ainsi que l'a déclaré M. Disraëli en juin 1872, comme faisant partie d'un grand plan de consolidation impériale. On eût dû l'accompagner d'un tarif impérial et d'une garantie que le peuple d'Angleterre jouirait des terres non concédées des colonies qui appartiennent au souverain de notre pays comme dépositaire. Il aurait dû être accompagné d'un système militaire dans lequel les devoirs et les responsabilités réciproques des colonies et de la mère-patrie auraient été clairement définis; aussi par l'institution de quelque conseil représentatif à Londres qui eût entretenu des relations constantes entre les colons et le gouvernement métropolitain."

Citer un pareil article, c'est en faire justice suffisante à nos yeux. Si l'Angleterre voulait nous imposer des obligations nouvelles, nous ne tarderions pas à lui tourner le dos résolument. Mais il ne faut pas oublier que dans notre propre pays plusieurs de nos chefs politiques, M. Blake, entre autres, sont favorables à l'idée d'une fédération anglaise: une fois lancés sur cette pente, ils pourraient consentir à bien des sacrifices. Il faut se rappeler aussi que M. Edward Jenkins, le principal propagateur de l'idée d'une fédération impériale, vient d'être nommé par le gouvernement d'Ottawa "agent général," quasi ambassadeur du Canada en Angleterre.

Mais il n'est pas besoin de remonter au temps de M. Lafontaine pour trouver des hommes convaincus de la nécessité d'une coalition dans notre province; la jeune génération se rappelle la tentative faite par M. Cartier en 1857 auprès de M. Dorion. Ce dernier, dit-on, était assez favorable à une alliance. Joseph Papin et quelques autres le persuadèrent cependant de repousser les avances du chef des conservateurs. On connaît les conséquences de ce refus. M. Cartier, voulant que le Bas-Canada ne fit qu'un parti, résolut d'anéantir des adversaires qui refu-

saient de s'allier à lui, et il a provoqué alors des haines qui durent encore. Il n'a jamais pardonné à M. Dorion, et de fait celui-ci, au propre point de vue des libéraux, a eu tort, car nos dissensions de 1858 à 1865 ont précipité le cours des événements et presque imposé la Confédération à un peuple vraiment effrayé de ces querelles interminables. Cartier n'est plus, et l'on ne rencontre pas tous les jours des hommes capables comme lui d'unir un peuple en culbutant quiconque lui fait obstacle; nous devons réaliser par la conciliation ce qu'il a accompli par le combat.

Ces réminiscences, incomplètes mais exactes, de notre passé historique nous permettent de conclure que depuis Bédard jusqu'à Cartier la politique constante des Canadiens-Français a été de ne former qu'un parti, de se coaliser pour la défense de leurs droits. L'union n'a pas toujours été le résultat d'une entente concertée entre nos hommes publics, elle a été quelquefois la conséquence d'une victoire électorale ou parlementaire; mais il n'en est pas moins vrai que la tactique traditionnelle du Bas-Canada est de s'unir pour se faire respecter.

Toute la question est de savoir si, à partir de 1874, nous continuerons à suivre la tradition nationale.

Dans l'étude qui précède, faite sans égard aux partis et qui aura peut-être le malheur de froisser certaines susceptibilités de l'un et de l'autre parti, nous avons voulu signaler les dangers de la situation et rechercher dans l'histoire politique du Bas-Canada le moyen le plus sûr de les conjurer ou de les éviter. Nous croyons avoir été animé par un sentiment de pur patriotisme. Si nos idées sont bonnes, il se trouvera des hommes autorisés qui tenteront, un jour ou l'autre, de les réaliser.

Les circonstances sont graves, les devoirs et la responsabilité de chacun augmentent à mesure que notre pays avance dans la vie des peuples. Sachons nous élever à la hauteur de notre tâche. Que la jeunesse canadienne surtout comprenne bien que sa mission est difficile, que si ses prédécesseurs peuvent lui fournir de grands exemples de patriotisme, le travail seul, un travail long et persévérant pourra la mettre en position d'imiter ces exemples avec profit pour notre nationalité. Les temps ne sont plus les mêmes, le pays a grandi, la science politique doit grandir en proportion. L'amour de la patrie nous inspirera l'énergie nécessaire à l'accomplissement de nos devoirs publics. Attachons-nous au Canada, aimons sans partage, d'une affection exclusive, cette terre qui nous a vu naître, mettons notre gloire à la féconder, et l'avenir est à nous. Défendons quand même les institutions actuelles, elles sont notre sauvegarde. Un changement serait fatal.

On nous parle d'annexion, on y travaille même en combattant le Pacifique. Et bien! nous serons annexés, soit. Nous ferons partie de cette grande République dont la fortune séduit le vulgaire: que serons-nous alors? Nous ne serons pas une nation, nous ne serons plus un pays,

mais un état, une portion ignorée des Etats-Unis. Par le fait seul de l'annexion, nous perdons immédiatement notre individualité nationale, nous renonçons à notre personnalité parmi les peuples de la terre, le nom du Canada est rayé de l'histoire, il est absorbé dans celui des Etats-Unis ; nous nous appelons, nous aussi, les Etats-Unis. Est-ce là la gloire que nous avons rêvée ? Non, nous voulons perpétuer le nom du Canada, le faire honorer et respecter dans le monde, constituer un pays indépendant qui nous appartiendra en propre et sera pour nous vraiment une patrie. Notre ambition est-elle de combattre pour la gloire *des autres* ou pour celle de notre Canada ? Y a-t-il parmi nous un seul homme qui puisse dire que demain il se sentirait du dévouement pour servir la République américaine ?

On dit aussi que l'annexion enrichirait rapidement le pays : soit encore, supposons-le. De quel prix serait donc cette richesse si nous l'obtenons en sacrifiant notre nom et notre avenir national ? Ah ! peut-être les américains augmenteraient-ils la fertilité de nos campagnes, peut-être construiraient-ils quelques manufactures de plus dans nos villes et nos villages. Mais que diraient vos grandes âmes, Bédard, Lafontaine, Cartier, s'il vous était donné de contempler alors la patrie que vous avez aimée et servie ? Vous seriez étonnés d'y voir tant de citoyens d'une nation étrangère, et de manderiez ce que sont devenus vos compatriotes canadiens-français. Il en reste peu dans les campagnes, car ils ont été une proie facile pour les spéculateurs américains ; les terres sont mieux cultivées, les maisons plus élégantes, mais les anciens propriétaires ont fait place à une population différente par les mœurs, la langue et la religion. Pour les retrouver, allez dans les usines, sur les chemins de fer ou sur les quais ; c'est là le dernier refuge de ce peuple dont vous prédisez les hautes destinées. Des hommes qui se disaient patriotes, vos successeurs ont fait du Canada un coin des Etats-Unis, et le Canada est toujours beau et plus riche, mais on y cherche en vain des Canadiens-Français. O vous

qui avez combattu pour notre nationalité, retirez-vous,
vous n'avez plus ici de patrie!

Qui donc parmi nous, comprenant les dangers de l'a-
venir, viendra renouer la chaîne des grandes traditions,
et nous réunira tous sous le même drapeau?

Quand cet homme surgira-t-il?

